

<u>DISPOSITIF ELECTORAL – LE CENTRE FM</u> ELECTIONS REGIONALES ET FEDERALES 2019

Elections régionales

Le Centre FM organisera des tribunes électorales d'une durée totale de sept minutes maximum dont deux minutes pour une conclusion. Les questions seront identiques pour chaque candidat(e). Dans la conclusion, celui-ci (celle-ci) pourra aborder ou revenir sur une problématique qui lui tient à cœur.

Afin d'être en adéquation avec la zone de couverture du Centre FM, les candidats seront issus de la nouvelle circonscription électorale du Centre.

Ces tribunes électorales seront diffusées deux fois par jour (une fois en matinée ; une fois dans l'après-midi) du lundi 13 au vendredi 17/05/2019. Une journée est consacrée à chaque parti.

Nous retiendrons pour ces tribunes les partis politiques traditionnels déjà représentés au Parlement Wallon ou, à défaut, les listes qui leur sont assimilés ou apparentés d'un point de vue idéologique. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le lundi 13/05/2019 entre 18h et 19h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales (jour de diffusion) s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections communales.

Elections fédérales

Le Centre FM organisera des tribunes électorales d'une durée totale de sept minutes maximum dont deux minutes pour une conclusion. Les questions seront identiques pour chaque candidat(e). Dans la conclusion, celui-ci (celle-ci) pourra aborder ou revenir sur une problématique qui lui tient à cœur.

Afin d'être en adéquation avec la zone de couverture du Centre FM, les candidats seront issus de la nouvelle circonscription électorale du Centre.

Ces tribunes électorales seront diffusées deux fois par jour (une fois en matinée ; une fois dans l'après-midi) du lundi 20 au vendredi 24/05/2019. Une journée est consacrée à chaque parti.

Nous retiendrons pour ces tribunes les partis politiques traditionnels déjà représentés au Parlement fédéral ou, à défaut, les listes qui leur sont assimilés ou apparentés d'un point de vue idéologique. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le lundi 20/05/2019 entre 18h et 19h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales (jour de diffusion) s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections communales.

Il sera prochainement fait appel à un journaliste professionnel pour avaliser et gérer ce dispositif électoral.

Tout animateur, journaliste ou membre de l'asbl Horizon 2000 ou de l'équipe radio du Centre FM qui serait candidat(e) aux élections sera absent(e) de l'antenne pendant la période électorale (du 26 février au 26 mai 2019).

Les tribunes électorales seront également disponibles via le site internet de la radio. Durant la période de référence, aucune publicité pour les candidat(e)s ne sera effectuée ni sur antenne ni sur les réseaux sociaux (page Facebook du Centre FM), à l'exception d'une auto-promo relative aux jours et heures de diffusion des tribunes électorales. De plus, nous n'aurons pas recours à l'interactivité dans les programmes et nous ne comptons pas diffuser de résultats de sondages.

Le présent dispositif s'inscrit dans le cadre du Règlement du Collège d'avis du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel du 29 novembre 2011 relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale. Tout ce qui est prévu par ce règlement est de facto d'application.